

« COMMUNION » OU « CONFUSION » DES ÉTATS ?

L'expérience des communautés nouvelles plurivocationnelles relue à la lumière de la notion d'« état » au concile Vatican II

Discours d'ouverture
à l'occasion de la soutenance de la thèse de doctorat¹ de

Rick van Lier²

Faculté de théologie et de sciences religieuses
Université Laval, Québec, Canada

8 novembre 2019

La période qui a suivi la tenue du concile Vatican II a vu naître un nombre considérable de nouvelles communautés religieuses. Au total, on en dénombre près de 800, réparties dans plus d'une quarantaine de pays à travers le monde³. Parmi elles, nous retrouvons les communautés nouvelles dites plurivocationnelles. Cette appellation, que j'emprunte à l'historien français Olivier Landron, désigne des associations, privées ou publiques, de fidèles, de droit diocésain ou pontifical, qui ont pour particularité de réunir en une même entité communautaire et juridique des fidèles, hommes *et* femmes, représentant l'ensemble des états constitués et reconnus dans l'Église catholique. Nous y retrouvons, tout d'abord, des personnes laïques, célibataires *de facto* ou mariées – dans ce dernier cas, souvent avec des enfants, formant ainsi des familles ; puis, il y a des ministres ordonnés ou des clercs, en l'occurrence des diacres et des prêtres ; enfin, l'on compte aussi des personnes engagées dans une vie consacrée à Dieu au moyen des conseils évangéliques, à savoir la chasteté dans le célibat, la pauvreté et l'obéissance. Parmi les communautés de ce type, je mentionne la Communauté du Chemin Neuf, la Communauté des Béatitudes ou encore la Communauté du Verbe de Vie. Ces communautés ont en commun de

¹ « *Communion* » ou « *confusion* » des états ? *L'expérience des communautés nouvelles plurivocationnelles relue à la lumière de la notion d'« état » au concile Vatican II*, thèse de doctorat en théologie (Ph.D.), Faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval, Québec, 2019, 1,408 p. Directeur de recherche: prof. Gilles Routhier. Jury : Gilles Routhier (Faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval), Lorraine Caza, c.n.d. (professeure émérite, Collège universitaire dominicain), Gilberte Baril, o.p. (Dominicaines Missionnaires Adoratrices), Dominique Waymel, s.a.s.j., (Institut Catholique de Paris).

² Rick van Lier est professeur adjoint à l'Institut de pastorale des Dominicains | Faculté de théologie du Collège universitaire dominicain à Montréal (www.ipastorale.ca ou rick.vanlier@ipastorale.ca).

³ Cf. Giancarlo ROCCA (dir.), *Primo censimento delle nuove comunità*, Rome, Urbaniana University Press, coll. « Grandi opere », 2010, 365 p. et Giancarlo ROCCA, « Nuovi istituti (a cura di Giancarlo Rocca) », dans Roberto FUSCO, Giancarlo ROCCA et Stefano VITA (dir.), *La svolta dell'innovazione. Le nuove forme di vita consacrata*, Città del Vaticano / Roma, Urbaniana University Press, coll. « Grandi Opere », 2015, p. 277-308.

partager un même idéal : celui de l'Évangile, bien sûr, mais également ce qui est désigné par l'expression phare, la « communion des états ». En cela, les fondations plurivocationnelles se disent héritières du concile Vatican II et se réclament, en particulier, de son enseignement sur l'Église et sur les fidèles.

Pour nombre de communautés nouvelles plurivocationnelles à travers le monde – et il en existe près de 200⁴ –, l'expérience s'avère heureuse et féconde. Dans certains cas, toutefois, l'expérience de la « communion » des états est marquée par diverses formes et divers degrés de « confusion » entre les états. De quoi s'agit-il ? J'illustre mon propos à l'aide de trois exemples.

Dans un premier cas, interrogeant un père de famille, laïque et marié, sur son mode de vie actuel en regard de sa vie passée, je l'entends dire : « lorsque j'étais dans le monde ». Or, être dans le monde, n'est-ce pas le propre du laïcat, *a fortiori* des personnes mariées ? Et, *a contrario*, ne plus être dans le monde ou vivre séparé du monde, n'est-ce pas une caractéristique de la vie religieuse ?

Dans un second cas, nous retrouvons un couple qui parle de son engagement à la suite du Christ en usant des paramètres traditionnels de la vie consacrée, à savoir les conseils évangéliques de chasteté, de pauvreté et d'obéissance. Ce couple, n'est-il pas en train d'usurper, là aussi, un trait propre à la vie consacrée ?

Enfin, un dernier cas illustratif, est lié à l'exercice de la gouvernance communautaire par une femme, laïque et mère de famille, qui a autorité sur des ministres ordonnés ainsi que sur des personnes engagées dans la vie consacrée. Comment cela se peut-il, se demandera-t-on, habitués que nous sommes, dans l'Église, à ce que des laïques soient assujettis à l'autorité des clercs, mais pas le contraire. Ou encore, on s'étonnera qu'une personne laïque ait autorité sur des personnes de vie consacrée alors que les deux ne partagent pas nécessairement les mêmes liens canoniques, notamment le vœu d'obéissance.

Bref, pour reprendre une expression que j'emprunte à Gilles Routhier, « les frontières deviennent floues⁵ ». Les identités s'entremêlent. Les frontières qui définissaient jadis la place et le rôle de tout un chacun dans l'Église – pour caricaturer : le prêtre dans l'Église, les laïques dans le monde et les religieux hors du monde – ces frontières usuelles deviennent évanescentes. Qu'est-ce qu'un clerc ? Qu'est-ce qu'un laïque ? Qu'est-ce qu'une personne de vie consacrée ? On ne sait plus. Tout cela est source de confusion et de tension. Et c'est sur cela qu'il faut faire la lumière. Voilà, en synthèse, l'objet, le sujet et la problématique de mon étude.

De toutes ces observations a découlé un questionnement initial. Au vu des confusions et des tensions expérimentées par un certain nombre de communautés nouvelles plurivocationnelles à travers le monde, quelle est l'origine, la source ou la cause des difficultés rencontrées ? Le cas échéant, y en aurait-il plusieurs ? Et quelles seraient, dès lors, les voies de résolution à envisager ?

⁴ Cf. Rick VAN LIER, « Analyse sociodémographique du premier recensement international des nouvelles communautés catholiques », dans Roberto FUSCO, Giancarlo ROCCA et Stefano VITA (dir.), *La svolta dell'innovazione. Le nuove forme di vita consacrata*, Città del Vaticano / Roma, Urbaniana University Press, coll. « Grandi Opere », 2015, p. 368.

⁵ Gilles ROUTHIER, « Lorsque les frontières deviennent floues... », *Cahiers de spiritualité ignatienne [Laïques et personnes consacrées. Quel arrimage ? Actes du Colloque 2004]*, vol. XIX, n° 113, mai-août 2005, p. 71-82.

Tenant compte des aspects psychosociologiques et canoniques impliqués, je me suis, quant à moi, concentré sur les aspects théologiques, et notamment ecclésiologiques, inhérents à la problématique étudiée.

Mais encore ? La théologie, de même que l'ecclésiologie, sont des domaines vastes et de multiples approches sont possibles. Par quelle porte convenait-il d'entrer dans le questionnement et dans le champ d'études qui m'intéressaient ? La réponse m'est venue par le biais d'une phrase d'Yves Congar. Ce dernier écrivait, en 1970 : « D'une façon générale, la porte par laquelle on entre dans une question décide des chances d'une heureuse ou d'une moins heureuse solution. Les concepts qu'on utilise alors sont largement déterminants pour toute la suite⁶ ». Rapidement, mon attention s'est portée sur un concept central : la notion d'« état ». Dans cette perspective, si la visée communionnelle des fondations plurivocationnelles est, dans certains cas, mise en échec, cela ne serait-il pas lié, dans une certaine mesure, à la compréhension que l'on a de la notion d'« état » et des diverses réalités qui s'y rapportent ? C'est, en tout cas, le postulat qui a orienté et guidé toute ma recherche.

Qu'est-ce qu'un « état » et à quoi cela se rapporte-t-il ? Ma quête de réponses m'a progressivement conduit à m'intéresser au concile Vatican II. Deux raisons ont motivé ce choix. D'une part, ce sont les communautés nouvelles plurivocationnelles elles-mêmes qui m'y ont conduit, en ce qu'elles disent puiser dans l'enseignement de Vatican II la source d'inspiration et de légitimation en faveur de la « communion des états ». D'autre part, j'ai voulu appuyer ma réflexion sur l'enseignement du Concile en raison de la qualité magistérielle de cet enseignement puis du caractère incontournable de Vatican II pour comprendre l'évolution du catholicisme contemporain. Dans ce cadre, j'en suis venu à poser une question de recherche spécifique, dont voici la teneur : Quelle est la signification de la notion d'« état » au concile Vatican II et, dans le cas des fidèles, quels sont les traits caractéristiques ainsi que les principes sous-jacents à la caractérisation, à la catégorisation et à la répartition de leurs multiples états ?

C'est sur cette toile de fond que j'ai élaboré ma recherche. Celle-ci s'est déployée en trois étapes, constituées par un ensemble de huit chapitres.

Dans la première étape, comprenant l'introduction générale et le chapitre 1, je me suis intéressé à l'« expérience des communautés nouvelles plurivocationnelles ». Plus précisément, j'ai cherché à étayer la problématique entourant la communion/confusion des états, en en situant et en en discutant certains aspects primordiaux, tout en illustrant mon propos à l'aide des trois fondations plurivocationnelles types que j'ai mentionnées un peu plus tôt. Sur ces bases, j'en suis venu à énoncer trois hypothèses de recherche pouvant expliquer, au moins partiellement, l'origine, la source ou la cause de confusions et des tensions expérimentées.

La première hypothèse visait certaines méconnaissances identitaires de la part des membres de ces communautés. Qui est qui ? Qui fait quoi ? Et sur quelles bases sont déterminées la place et la fonction de chacun ? À défaut d'une connaissance relativement claire de sa propre identité et de celle des autres, nous risquons de sombrer dans des confusions identitaires.

⁶ Yves CONGAR, « Mon cheminement dans la théologie du laïc et des ministères (Le Saulchoir, 28 décembre 1970) », dans Yves CONGAR, *Ministères et communion ecclésiale*, Paris, Cerf, coll. « Théologies sans frontières », n° 23, 1971, p. 17-18.

La seconde hypothèse touchait à de possibles lacunes dans la compréhension et dans l'usage des termes employés. Dans ce cas, à défaut d'une définition claire et d'un usage univoque des mots, nous risquons de nous enliser dans des flous terminologiques et conceptuels qui font obstacle à la compréhension mutuelle ainsi qu'au vivre ensemble.

La troisième hypothèse, quant à elle, ciblait des principes qui jouent un rôle déterminant dans la configuration des états des fidèles et auxquels se rattachent certaines questions débattues. À défaut de clairement identifier ces principes, d'en nommer les multiples natures, puis de pointer les questions en litige, nous risquons de perpétuer les confusions et les tensions décriées.

Fort de ces éléments, je suis entré dans la deuxième étape de ma recherche. Cette étape, constituée des chapitres 2 à 7, est le cœur de la thèse. J'y étudie la notion d'« état » au concile Vatican II. Pour commencer, au chapitre 2, j'ai fait l'inventaire de toutes les occurrences des termes « état », « condition » et « ordre » disséminés dans les textes du Concile. Cela m'a permis d'identifier tous les lieux où il est question des états des fidèles, et de savoir ce qu'on y dit au sujet des cinq états constitués dans l'Église, nommément : l'état des clercs (évêques, prêtres et diacres), l'état des laïques, l'état des religieux, l'état du célibat sanctionné par l'Église et, enfin, l'état du mariage sacramentel. Les chapitres subséquents, du chapitre 3 au chapitre 7, sont consacrés à la présentation descriptive de chacun des états au moyen d'une grille d'analyse répartie en dix catégories thématiques. Ce faisant, mes objectifs étaient toujours les mêmes, en correspondance avec mes trois hypothèses de départ. Je voulais mettre en relief les traits caractéristiques de chacun des états. Je voulais faire ressortir de possibles lacunes définitives. Puis, je voulais pointer les questions débattues et les principes qui s'y rattachent.

Au terme de cette étape, j'étais prêt à aborder la visée ultime de ma recherche, consistant à relire l'expérience des communautés nouvelles plurivocationnelles à la lumière de la notion d'« état » au concile Vatican II. Cela fit l'objet de la troisième et dernière étape de mon parcours, constituée par le chapitre 8. Ce chapitre est subdivisé en deux parties.

Dans la première partie du chapitre 8, je procède à l'évaluation critique de la compréhension et de l'usage de la notion d'« état » au concile Vatican II. En effet, avant de pouvoir dire si, oui ou non, l'enseignement du Concile peut apporter un éclairage pertinent sur la question de la communion/confusion des états, il convenait, au préalable, de faire le point sur la manière dont Vatican II a traité des fidèles et de leurs états. De ce point de vue, le portrait que je tire est nuancé ou, si l'on veut, il est clair-obscur. Mon jugement prend la forme de trois thèses que je soutiens au terme de ma recherche.

Comme première thèse, je soutiens que Vatican II constitue une source d'éclaircissement au regard de la problématique étudiée. Ceci concerne, plus précisément, les traits caractéristiques attribués par le Concile aux différents états des fidèles. Sur ce plan, il faut cependant ajouter que ces traits ne sont pas toujours apparents à la première lecture des textes conciliaires. Ces traits, qui sont inscrits à même la trame des textes, ne ressortent clairement qu'à la suite d'une analyse systématique. C'est à une telle analyse que j'ai consacré une partie de ma recherche et j'en livre les résultats dans mon étude.

Comme seconde thèse, je soutiens que l'enseignement de Vatican II sur les fidèles et leurs états, constitue, paradoxalement, une source d'obscurcissement à l'égard de la problématique visée. Le paradoxe réside dans le fait que les fondations plurivocationnelles renvoient au Concile comme source de l'idéal de la « communion des états », mais qu'en retour, certaines zones d'ombres, contenues dans les propos conciliaires, peuvent parfois constituer une source de confusion allant dans le sens inverse de l'idéal visé. Ces zones d'ombre renvoient, en particulier, au caractère indéfini et à l'usage équivoque de certaines notions. Ces notions regardent notamment les concepts d'état, de condition et d'ordre ; les états ecclésiaux et l'expression « états de vie » ; de même que certains termes et concepts rattachés aux états étudiés. Pour pallier ces lacunes, je suggère un certain nombre de distinctions catégorielles, en plus de proposer des définitions pouvant s'avérer utiles pour la poursuite de la réflexion.

Enfin, comme troisième thèse, je soutiens que Vatican II, dans ses textes définitifs tout comme dans leurs discussions préalables, est témoin des confusions et des tensions principielles inhérentes à la détermination des états des fidèles et à la mutualité de leurs rapports. Il est à souligner que le Concile n'est pas la cause immédiate de toutes les difficultés rencontrées. Vatican II s'en fait plutôt le témoin, signifiant par là que les textes du Concile sous-tendent et révèlent des questions débattues, elles-mêmes liées à un certain nombre de déterminants principiels qui doivent être étudiés. Dans cette ligne, j'ai identifié une série de 8 principes qui, à mon sens, devraient retenir l'attention des spécialistes.

J'en arrive maintenant à la seconde partie du chapitre 8. Dans cette partie, je procède à l'évaluation critique et prospective de l'expérience de la communion/confusion des états, à la lumière de Vatican II. Cette évaluation prend la forme de trois recommandations conclusives que j'adresse aux communautés nouvelles plurivocationnelles concernées.

En premier lieu, pour contrer les confusions identitaires, je recommande aux communautés nouvelles plurivocationnelles d'acquérir une connaissance suffisante des traits caractéristiques des différents états des fidèles représentés en leur sein. Pour cela, dans la ligne de ce que j'ai développé, deux moyens sont proposés. Le premier consiste à lire attentivement les textes du Concile en prêtant attention à ces traits. Le second moyen, dans la foulée du premier, consiste à prendre connaissance des résultats de mon analyse, dans sa forme actuelle ou dans une forme allégée.

En second lieu, je recommande aux fondations plurivocationnelles de s'assurer d'une compréhension claire et d'un usage adéquat des termes et des concepts qui ont trait aux différents états des fidèles. Pour cela, les distinctions catégorielles et les propositions définitives contenues dans mon étude pourraient s'avérer utiles. Celles-ci regardent, en particulier, la désignation « communautés nouvelles plurivocationnelles », l'expression « communion des états [de vie] », de même que l'appellation « laïques consacré-es ».

En troisième lieu, je recommande aux membres des communautés concernées de s'engager, comme je l'ai fait, dans une démarche intellectuelle, notamment théologique, en prêtant attention aux questions soulevées et en prenant soin de remonter aux principes à la source de la détermination des états des fidèles. De ce point de vue, l'apport de mon étude n'est pas conclusif, mais il ouvre à de nouveaux champs de recherche et en trace les lignes. Les principes identifiés et commentés à la fin du chapitre 8 servent précisément ce propos. Il en est de même au sujet de

l'engagement des couples mariés au sein des communautés nouvelles plurivocationnelles. Je préfère parler, dans leur cas, de « nouvelle forme de vie évangélique » et, à leur intention, j'ai proposé de développer une théologie articulée autour de quatre axes : la sequela Christi, l'obéissance, le radicalisme évangélique et la communion fraternelle. Il reste, enfin, à juger des cadres canoniques attribués aux fondations plurivocationnelles. Diverses structures ont été développées. Certaines sont prometteuses. D'autres risquent de compromettre l'originalité de la « communion des états ». À vin nouveau, il faudra sans doute trouver des outres neuves !



Je conclus. La canoniste Márta Balog, membre de la Communauté des Béatitudes, écrit : « La communion des états [...] qui se manifeste par les nouvelles réalités, même s'il y a tensions ou des incompréhensions, permet de découvrir que ce sont des laboratoires où les différents états [...] apprennent à servir, prier, à se donner en complémentarité et en respectant les exigences de leur propre état [...] »⁷. À titre de laboratoires ecclésiologiques, les communautés nouvelles plurivocationnelles s'inspirent de l'Église. En retour, l'expérience de ces communautés peut également devenir inspirante pour cette dernière, en ce qu'elles incarnent, dans la ligne du Concile, une manière de vivre la communion ecclésiale dans la diversité des états. C'est la conviction foncière qui m'a animé tout au long de ma recherche et c'est encore celle que je réaffirme aujourd'hui.

⁷ Márta BALOG, « La nouveauté des communautés nouvelles », *En son Nom. Vie consacrée aujourd'hui*, vol. 71, n° 2, mars-avril 2013, p. 82.